

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

(Article L.2121.10 du Code Général des Collectivités Territoriales)

La séance du conseil municipal se tiendra en mairie - salle consulaire le

Lundi 24 novembre 2025
à 19h00

ORDRE DU JOUR :

Approbation du procès verbal de la séance du 29 septembre 2025.

FINANCES

1. Budget principal 2025 : Décision modificative n° 2
2. Subventions au profit d'associations locales 2025/2026

MARCHES PUBLICS

3. Lancement de la procédure pour la gestion du restaurant de la plage municipale et de ses annexes

FONCIER

4. Constitution d'une servitude d'utilité publique au profit d'Enedis sur la parcelle AP 186 située au parking des Fleurs
5. Acquisition d'un bien par voie de préemption – Parcelle B 367 située à Entredozon
6. Acquisition de la parcelle AZ 456 située route de Lornard

RESSOURCES HUMAINES

7. Recensement de la population 2026 – Désignation du coordonnateur communal et création d'emplois d'agents recenseurs – Annule et remplace la délibération n° 2025.71

ADMINISTRATION GENERALE

8. Plan de gestion mutualisé du Marais de l'Enfer - Approbation de la nouvelle convention
9. Délégation de gestion relative aux aménagements cyclables - Approbation de la convention avec le Grand-Annecy
10. Reprise de concessions perpétuelles en état d'abandon
11. Grand Annecy - Bilan d'activité 2024

Information sur les marchés et décisions conclus depuis le conseil municipal précédent.

En Mairie,
Saint-Jorioz, le 14 novembre 2025

Le Maire,
Michel BEAL

